

Budget 2009 : 1 310 000 €

## ÉCLAIRAGE

La nouvelle période de programmation 2007-2013 confirme l'engagement de l'Institution régionale dans la mise en œuvre, sur le territoire et au-delà, des programmes européens qui le concerne : l'Objectif 2 Compétitivité régionale et emploi (FEDER, FSE) et l'Objectif 3 Coopération territoriale (Interreg).

### **Remarque :**

Le Nord Pas-de-Calais est concerné par deux des trois objectifs européens :

### **l'objectif 2, la compétitivité régionale et l'emploi & l'objectif 3, la coopération territoriale**

Il est nécessaire et important que notre région affiche sa volonté de compter en Europe au sein de l'Europe des régions.

C'est normal et cela correspond à une politique volontariste menée aux travers, notamment, des coopérations et des partenariats.

Notre présence à Bruxelles est justifiée pour faire exister le Nord Pas de Calais en Europe mais aussi pour porter les valeurs que nous défendons sur nos territoires.

Elle est un point d'appui pour nos entreprises présentes sur le territoire européen.

A l'inverse peut-on considérer que l'Europe relayée par l'Etat est suffisamment aux côtés des Régions ?

Si nous nous arrêtons aux moyens FEDER et FSE, qui nous sont mobilisées pour la période 2007-2013, une réponse s'impose.

En effet, que ce soit le FEDER ou le FSE, les crédits alloués à notre Région dans ce cadre connaissent une réduction drastique par rapport à la période 2000-2006 et ne permettront pas, de ce fait, de relever les défis auxquels se trouve confrontée notre Région.

Il existe toujours une marque de mépris du gouvernement français et de la Commission Européenne qui continuent de bafouer le Nord Pas-de-Calais, avec d'un côté, les conditions d'une aggravation de la situation économique et sociale de la Région et de l'autre, une sérieuse réduction des moyens pour l'aider à s'en sortir.

En clair, l'Union Européenne vise à entraîner encore plus les territoires, les régions et leurs forces vives dans le soutien à la rentabilité financière des groupes transnationaux et à leur guerre économique mondialisée.

D'ailleurs, nous sentons bien que l'accent est mis sur les pôles de compétitivité. Ce choix confirme la volonté de mise en concurrence des territoires et des hommes.

De plus, les politiques d'appui aux chômeurs et la formation continue sont des parents pauvres des aides européennes.

Si la politique de cohésion est présentée comme l'un des trois axes majeurs de la construction européenne avec le marché unique et l'union monétaire, nous avons la preuve, à travers la stagnation de la politique sociale, que l'Union Européenne se construit sur l'économique et le financier !

Pour rendre l'utilisation des crédits européens plus juste et efficace, la priorité doit être donnée aux fonctions structurelles plutôt qu'à celle de la redistribution.